

# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

### 1<sup>re</sup> PARTIE : CAS GÉNÉRAL : LES SALARIÉS « NON PROTÉGÉS »

1. Le champ d'application . . . . .	5
2. La procédure. . . . .	8
3. Les conséquences financières . . . . .	17
4. Les règles contentieuses . . . . .	19

### 2<sup>e</sup> PARTIE : PARTICULARITÉS POUR LES SALARIÉS PROTÉGÉS

1. Les salariés concernés. . . . .	21
2. L'avis du comité d'entreprise (CE). . . . .	22
3. La communication aux membres du comité d'entreprise ? . . . . .	22
4. La procédure à suivre. . . . .	23
5. La demande d'autorisation auprès de l'inspecteur du travail . . . . .	24
6. Le silence de l'inspecteur du travail . . . . .	25
7. La juridiction compétente en cas de litige . . . . .	26

## ANNEXES

ANNEXE N° 1 : INVITATION DU SALARIÉ POUR UN ENTRETIEN D'OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS . . . . .	28
ANNEXE N° 2 : NOTE D'INFORMATION . . . . .	29
ANNEXE N° 3 : DOCUMENT DE RUPTURE CONVENTIONNELLE . . . . .	31
ANNEXE N° 4 : ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'UNE DEMANDE D'HOMOLOGATION DE RUPTURE CONVENTIONNELLE. . . . .	33
ANNEXE N° 5 : NOTIFICATION D'IRRECEVABILITÉ D'UNE DEMANDE D'HOMOLOGATION DE RUPTURE CONVENTIONNELLE. . . . .	33
ANNEXE N° 6 : FORMULAIRE DE DEMANDE D'HOMOLOGATION (SALARIÉ NON PROTÉGÉ) . . . . .	34
ANNEXE N° 7 : MODÈLE DE CONVOCATION DES MEMBRES DU CE . . . . .	36
ANNEXE N° 8 : MODÈLE DE CONVOCATION DU SALARIÉ PROTÉGÉ CONCERNÉ . . . . .	37
ANNEXE N° 9 : MODÈLE DE PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION DE CE . . . . .	38
ANNEXE N° 10 : FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION (SALARIÉ PROTÉGÉ). . . . .	40

Une édition de :

ÉDITIONS  
**Indicator**

S.A.S. au capital de 2 000 000 Euros

54, boulevard de la Liberté

59000 Lille

RCS Lille 437 494 107

N° TVA : FR 68 437 494 107

Tél : 03 28 04 34 10

Fax : 03 28 04 34 11

<http://www.indicator.fr>

[service.clients@indicator.fr](mailto:service.clients@indicator.fr)

**Rédacteur en chef** : Delphine Follet

**Auteur** : Julien Le Texier

**Directeur de la publication** : Gérard Glorieux

À jour au 1<sup>er</sup> février 2009

Deuxième édition - première impression - E02P1

© Editions Indicator SAS. Tous droits réservés. "Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent ouvrage (art. L.122-4 et L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sans l'autorisation de l'éditeur."

La rédaction veille à la fiabilité des informations lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité.